



Site Natura 2000 FR 9112026 « Madres-Coronat »

Cahier des charges

« Gestion des **habitats tourbeux** et des espèces associées »

Octobre 2008





SOMMAIRE

C	Objectif général de l'action3
F	iches « habitats et espèces » 4
	Tourbières hautes actives4
	Tourbières hautes dégradées6
	Tourbières de transition et tremblantes
	Tourbières basses alcalines8
	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinia caeruleae) 9
	Prairies humides méditerrannéennes à grandes herbes du Molinio-holoschoenion 11
	Ligulaire de Sibérie (Ligularia sibirica)
F	iches « Mesures de gestion » 14
	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès15
	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable16
	Réalisation de dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques
	Entretien de milieux ouverts
	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à résuire l'impact des routes, dessertes et autres infrastructures linéaires
	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact20

Objectif général de l'action

Certaines tourbières constituent des habitats d'intérêt communautaire figurant à l'annexe I de la Directive Habitat Faune-Flore. Milieux humides fragiles, elles ont vu leur superficie en France régresser de moitié au cours des cinquante dernières années. Générales à toute l'Europe, ces destructions massives sont dues à des opérations d'aménagement, de modification de l'alimentation hydrique comme le drainage, d'exploitation de tourbe, d'enrésinement et parfois au surpâturage ou bien à l'abandon du pâturage.

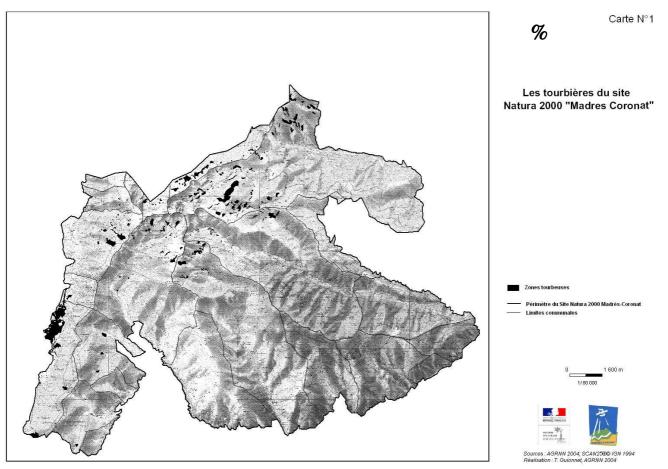
Relativement en bon état de conservation sur le site du Madres-Coronat, elles dépendent essentiellement du maintien du fonctionnement hydrique des bassins versants qui y sont associés. Pour cela, les actions de sensibilisation et d'information auprès des propriétaires et des gestionnaires de l'espace sont essentielles.

Néanmoins, pour préserver les tourbières du site, quelques actions de gestion des zones tourbeuses peuvent être mises en oeuvre et faire l'objet d'un financement Natura 2000. Leurs finalités sont les suivantes :

- Préserver le fonctionnement des écosystèmes, notamment en maintenant l'intégrité du fonctionnement hydrique
- Eviter la destruction directe de sites et les perturbations d'origine anthropique
- Favoriser des conditions propices au maintien ou à l'accueil des habitats et des espèces les plus rares et les plus menacés.

Il ne s'agit en aucun cas d'intervenir pour « figer » les sites dans un état donné d'une façon purement artificielle.

Les mesures sont présentées dans le présent cahier des charges sous forme de fiches « Mesures de gestion ». Elles sont éligibles à un financement à l'intérieur du site Natura 2000 du Madres-Coronat, plus précisément dans la zone cartographiée par l'AGRNN (cf. carte ci-après). Cette carte n'étant pas exhaustive, des modifications pourront survenir par la suite.



Fiches « habitats et espèces »

Tou	ırbières hautes actives	
CODE NATURA 2000	CODE CORINE BIOTOPE	大学 1.746 斯·
7110*	51.11 , 51.111, 51.112, 51.113, 51.141	
	DESCRIPTION DE L'HABITAT	
Cadre phytosociologiqu	Ordre: Erico tetralicis-Sphagnetalia papillosi et	人工
Caractéristiques stationnelles	Sphagnetalia medii - Présent du montagnard à l'alpin - Stade ombrotrophique, généralement installé sur des formations tourbeuses géotrophiques - Généralement installé dans des secteurs protégés des vents desséchants	
Physionomie, structure	Communauté de sphaignes formant des tapis ou contract (buttes souvent décimétriques)	des buttes de taille réduite
Espèces indicatrices	Espèces principalement des buttes à sphaignes Sphagnum capillifolium Sph. rubellum Sph. palustre Sph. papillosum Sph. magelanicum Sph. cuspidata	
	Espèces principalement des formations de landes Callune Myrtille Airelle des marais Azalée naine Nard raide Scirpe gazonnant Linaigrette engainante Jonc rude Narthecium	Calluna vulgaris Vaccinum myrtillus Vaccinum uliginosum Loiseleuria procumbens Nardus stricta Trichophorum cespitosum Eriophorum vaginatum Juncus squarossus Narthecium ossifragum
Dynamique de l'habitat	- Différents stades d'évolution : bas marais, tourbières hautes actives puis tendance à une dynamique d'assèchement et de minéralisation avec l'apparition des Ericacées et la colonisation spontanée par des ligneux - le stade terminal peut aller jusqu'au boisement	
Faciès rencontrés	 51.111: Buttes colorées de sphaignes de la section sphagnum ou de la section acutifolia 51.112: Buttes basses ou tapis de sphaignes vertes, Ces sphaignes se tiennent à proximité de la nappe d'eau 51.113: Formation de landes au sommet des buttes stade d'évolution par assèchement du sommet des buttes avec colonisation de Calluna vulgaris, Vaccinum myrtillus, V. uliginosum, Loiseleuria procumbens, Nardus stricta, Trichophorum cespitosum, Eriophorum vaginatum, Juncus squarossus et des bryophytes 51.141: Peuplement quasi monospécifique à Narthecium ossifragum 	
Intérêt économique	Régulation des débits des cours d'eau	
	ETAT DE CONSERVATION	
Sur le site du Madres-C	oronat : Globalement bon	
	VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT	
Charte du PNR DOCOB du site Madres-Co - Refuge d'espèces Droséra) Reliques postglacion Directive Habitat Faune-F	rares ou menacées (Nacré de la Bistorte, Saule de Laponie, aires	Prioritaire Responsabilité maximale Annexe I

MENACES IDENTIFIEES	MEN.	ACES	IDEN	NTIF:	IEES
----------------------------	------	-------------	------	-------	------

- Perturbation du fonctionnement hydraulique
 Modification des propriétés physico-chimique de l'eau (pollution, eutrophisation...)
 Brûlage à proximité (risque de brûler la litière des buttes à sphaignes)
 Piétinement (reposoirs ou lieu de passage du bétail)
 Arrachage des buttes à sphaignes par les chevaux

L	- Arrachage des buttes à sphaignes par les chevaux		
		MESURES DE CONSERVATION	
	Préconisations de gestion	Etat(s) à privilégier: - Privilégier les stades actifs riches en espèces turfigènes - Privilégier les mosaïques de milieux Modes de gestion recommandés: - Proscrire toute modification à l'échelle du bassin versant (boisement, exploitation, régime hydrique) - Gestion passive - Eventuellement pâturage très extensif et/ou arrachage des semis de pins Communication - Informer et sensibiliser les acteurs locaux et les bureaux d'études en charge des études d'impact	
	Suivis scientifiques	Poursuivre les suivis des tourbières du Caillau et du Pla del Gorg	

Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

CODE NATURA 2000	CODE CORINE BI	ОТОРЕ	New York Control of the Control of t
7120	51.2		
	DESCRIPTION DE	L'HABITAT	
Cadre phytosociologique	Alliance : Sphagnion medii		
Caractéristiques stationnelles	 Présent dans le vallon de l'Aude vers Matemale et à l'étage montagnard en soulane (en tourbière de pente) Souvent ayant subi des perturbations anthropiques Assèchement superficiel et/ou abandon de la fauche ou du pâturage extensif 		
Physionomie, structures	- Formation herbeuse de Molinie bleue souvent en touradons - physionomie landeuse à Callune		
Espèces indicatrices	Molinie bleue Callune Myrtille Airelle des marais Azalée naine Nard raide Scirpe gazonnant Pin sylvestre Pin à crochet Eglantier Spiranthe d'été	Molinia caerulea Calluna vulgaris Vaccinum myrtillus Vaccinum uliginosum Loiseleuria procumbens Nardus stricta Trichophorum cespitosum Pinus sylvestris Pinus uncinata Rosa canina Spiranthes aestivalis	
Dynamique de l'habitat	- La minéralisation du sol et l'assèchement provoque le développement des touradons, des chaméphytes et des ligneux - Un retour à des stades plus actifs n'est possible que par des actions anthropiques ou animales (fauche, pâturage, réhumidification du milieu, décapage)		
Faciès rencontrés Intérêt économique	-En soulane, les touradons de molinie souvent en mosaïque avec un bas marais acide, peuvent abriter des espèces patrimoniales telle que <i>Spiranthes aestivalis</i> . -Prairies à Molinie pauvres en espèces avec quelques reliquats de buttes ombrotrophes		
	Faible valeur pastorale		

ETAT DE CONSERVATION

Sur le site du Madres-Coronat : Moyen à mauvais

VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT			
Charte du PNR	Prioritaire		
DOCOB du site Madres-Coronat 2005 :	Responsabilité moyenne		
- Souvent la valeur patrimoniale intrinsèque est pauvre			
- Abrite des espèces rares ou menacées (Spiranthes aestivalis, Proclossiana eunomia)			
- Peut jouer un rôle tampon vis à vis d'habitats de tourbière plus sensibles			
Directive Habitat Faune-Flore	Annexe I		

MENACES IDENTIFIEES

- Assèchement direct (drainage, front de taille) ou indirect (prélèvement de la nappe d'alimentation par pompage périphérique ou boisements proches
- Incendies (particulièrement les feux couvants) qui provoquent une minéralisation du sol et la colonisation plus forte de la Molinie
- Modification des propriétés physico-chimique de l'eau (pollution, eutrophisation...)

Préconisations de gestion Préconisations de gestion Pâturage fort pour essayer de restaurer des stades dynamiques antérieurs comme les bas marais acides, particulièrement lorsque des espèces patrimoniales sont encore présentes - Identifier les causes de l'assèchement: alimentation hydrique, boisements périphériques...

Tourbièr	es de transition et tremblantes	
CODE NATURA 20	CODE CORINE BIOTOPE	
7140	54.53, 54.542, 54.59	
	DESCRIPTION DE L'HABITAT	
Cadre phytosociolog	que Alliance : Caricion lasiocarpae et Rhynchosporion albae	The state of the s
Caractéristiques stationnelles	 Présent de 1000 à 2000 m Interface entre les stades terrestres et aquatiques (formations limnogènes) Zones très humides en bordure de gouilles ou en radeaux flottants (par atterrissement d'une pièce d'eau) 	
Physionomie, structo	Riches en phanérogames à dominance de laîches ou bien de phanérogames à fort réseau racinaire ou rhizomateux, comme le Trèfle d'eau et le Comaret.	
Espèces indicatrices	Laîche des bourbiers Trèfle d'eau Comaret des marais Rossolis à feuilles rondes Rossolis intermédiaire Rossolis hybride Car Mer Pot Ros Ros Dro Ros Ros Ros Dro Ros Ros Dro Ros Ros Dro Ros Ros Ros Ros Ros Ros Ros R	rex rostrata rex limosa nyanthes trifoliata rentilla palustris resera rotundifolia resera intermédia resera obovata riagnum sp.
Dynamique de l'habi	- Processus d'atterrissement d'une pièce d'eau (rade - En transition spatiale et dynamique (pH et minérali hauts marais	
Faciès rencontrés	 54.53: Bordures ou chenaux mésotrophes à Contact entre le bord du lac et le tremblant à sphaigrentre un milieu mésotrophe et un milieu oligotrophe) 54.542: Tremblants à tapis de sphaignes, ra Accompagnés de Menyanthes trifoliata, Potentilla parotundifolia 54.59: Front de tremblants actifs à Ményanthes et 	nes (forme un espace tampon) adeaux flottant de sphaignes : alustris, Carex rostrata, Drosera
Intérêt économique	Régulation du débit des cours d'eau	
	ETAT DE CONSERVATION	
Sur le site du Madres	-Coronat : Globalement bon	
	VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT	
- Refuge d	de valeur patrimoniale espèces rares ou menacées (Rossolis à feuilles rondes) postglaciaire	Prioritaire Responsabilité importante Annexe I
	MENACES IDENTIFIEES	
	onnement hydraulique (drainage, prélèvement de la nappe d riétés physicochimiques de l'eau (pollution, eutrophisation) umains ou le bétail	
	MESURES DE CONSERVATION	
Préconisation de gestion	tat(s) à privilégier : Tous les stades sont à privilégier 1odes de gestion recommandés : Gestion passive Proscrire toute modification à l'échelle du bassin versant (b	oisements, régime hydrique)

Caractéristiques stationnelles	CODE CORINE BIOTOPE 54.232, 54.24 DESCRIPTION DE L'HABITAT Alliance: Caricion Davallianae - Présent du montagnard au subalpin - Tourbières de pente ou dépressions comblées - Sur des substrats gorgés d'eau de type		
Cadre phytosociologique Caractéristiques stationnelles	DESCRIPTION DE L'HABITAT Alliance : Caricion Davallianae - Présent du montagnard au subalpin - Tourbières de pente ou dépressions comblées		
Caractéristiques stationnelles	Alliance : <i>Caricion Davallianae</i> - Présent du montagnard au subalpin - Tourbières de pente ou dépressions comblées		
Caractéristiques stationnelles	- Présent du montagnard au subalpin - Tourbières de pente ou dépressions comblées		
stationnelles	- Tourbières de pente ou dépressions comblées	K. W. MICHAEL ST.	
	bicarbonatée-calcique		
	- Pelouse rase à l'étage subalpin - A l'étage montagnard : physionomie prairiale avec une strate herbacée relativement haute et dense, riche en espèces colorées, notamment en orchidées : Dactylorhiza sp., Gymnadenia conopsea, Orchis laxiflora, Epipactis palustris		
	Laiche de Davall Laiche puce Scirpe gazonnant Linaigrette à larges feuilles Swertie vivace Tofieldie à calicule Eleocharis à cinq fleurs Carex davallian Carex davallian Carex davallian Carex davallian Carex davallian Frichophorum lati Swertia perenn Tofieldia calycu Eleocharis quin Bryophytes	. Carex panicea cespitosum ifolium is lata	
	- A l'étage montagnard, on peut rencontrer une forme de colonisation par les ligneux - D'autres sites se voient colonisés progressivement par des sphaignes pour une possible évolution vers des tourbières hautes acidiphiles et on rencontre souvent des communautés neutro-alcalines en mélange avec des formations acidiphiles		
	- 54.232 : Bas marais sub-alpin à Carex davalliana et Trichophorum cespitosum - 54.24 : Pelouses montagnardes à Carex davalliana		
	- Régulation des débits des cours d'eau - Filtration et épuration des eaux - Valeur pastorale moyenne		
ETAT DE CONSERVATION			
Sur le site du Madres-Coron	at : Globalement bon		
	VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT		
Charte du PNR DOCOB du site Madres-Coronat 2005 : Refuge d'espèces rares ou menacées tant animales que végétales ; Grande valeur patrimoniale (qui a subi une dramatique régression ces dernières années). Directive Habitat Faune-Flore Prioritaire Responsabilité moyenne Responsabilité moyenne Annexe I			
	MENACES IDENTIFIEES		
 Modification du fonctionnement hydrique, drainage Modification des propriétés physico-chimique de l'eau (pollution, eutrophisation) Remblaiement Abandon de la fauche et du pâturage 			
	MESURES DE CONSERVATION		
Etat(s) à privilégier - Les communautés où le cortège caractéristique est bien représenté ; - Les mosaïques de milieux. Préconisation de gestion Modes de gestion recommandés : - Pâturage extensif - Eventuellement : arrachage manuel des semis de pins ou broyage avec			

Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinia caeruleae)

6410

CODE CORINE BIOTOPE 37.311, 32.312

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Cadre phytosociologique Alliance: Eu-Molinion et Junco-Molinion Caractéristiques - Présent à l'étage montagnard - Dans les dépressions et plus rarement sur les versants stationnelles - Substrats acides ou calcaires - A nappe phréatique élevée - Sol pauvre en nutriments Physionomie, structures Prairie dense à hautes herbes. Espèces indicatrices Molinie bleue Molinia caerulea Pédiculaire mixte Pedicularis mixta Rossolis à feuilles rondes Drosera rotundifolia Narthécie des marais Narthecium ossifragum Euphraise hérissée Euphrasia hirtella Mouron délicat Anagallis tenella Carvi verticillé Carum verticillatum Scorsonère humble Scorzonera humilis Sélin des Pyrénées Epykeros pyrenaeus Trèfle en spadice Trifolium spadiceum Renouée bistorte Polygonum bistorta Jonc à fleurs aiguës Juncus acutiflorus Parnassie des marais Parnassia palustris Jonc alpin Juncus alpinoarticulatus **Tofieldie** Tofieldia calyculata Willemétie stipitée Willemetia stipitata Ligulaire de Sibérie Ligularia sibirica Achillée des Pyrénées Achillea ptarmica subsp. Pyrenaica Épilobe des marais Epilobium palustre Dynamique de l'habitat L'habitat évolue peu mais sa composition floristique peut changer en raison de l'assèchement ou d'une baisse/hausse de la pression de pâturage ou de fauche, qui

ETAT DE CONSERVATION

- 37.311 : Prairie à Molinie sur calcaires- 37.312 : Prairie à Molinie acidiphile

entraîne l'invasion par la Molinie aux dépens des autres espèces.

- Bas-marais à Ligulaire de Sibérie et Molinie bleue en conditions tourbeuses et très

- Pré à Pédiculaire mixte et Molinie bleue en conditions tourbeuses moins inondées

Habitat soumis à des pratiques traditionnelles de pâturage et parfois de fauche

Sur le site du Madres-Coronat : Moyen à bon

VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT

Charte du PNR

Faciès rencontrés

Intérêt économique

DOCOB du site Madres-Coronat 2005 :

Habitat de valeur nationale, habitat de nombreuses espèces protégées et/ou menacées au niveau national ou communautaire : Ligulaire de Sibérie (Annexe II de la directive habitats), Jonc pyrénéen, Saule des Lapons, Rossolis à feuilles rondes, Damier de la Succise (Annexe II), Nacré de la Bistorte...

Directive Habitat Faune-Flore

MENACES IDENTIFIEES

Habitat sensible à :

- La diminution du régime hydrique (drainage, abaissement de la nappe d'eau)

inondées

- La diminution ou l'abandon du pâturage

Annexe I

Prioritaire

Responsabilité importante

MESURES DE CONSERVATION		
Préconisation de gestion	Etat(s) à privilégier Privilégier les formes primitives, c'est à dire dépourvues d'espèces prairiales banales. Modes de gestion recommandés: - Réaliser un pâturage extensif pas trop précoce - Proscrire toute modification du régime hydrique, - Réaliser une fauche régulière tardive avec exportation - Aménager localement des exclos qui permettrons à la flore et la faune associées de s'exprimer pleinement (éliminer les ligneux, dans ces exclos)	
Suivis scientifiques	Comparer l'effet de différentes pressions de pâturage sur la flore et la faune associées à cet habitat (exclos, fauche, pâturage).	

	méditerrannéenne	\$30.00 p. 10.00 p. 1	A STATE OF THE STA
nerbes du	Molinio-holoschoe	mon	
CODE NATURA 2000	CODE CORINE B	IOTOPE	
6420	37.4		
	DESCRIPTION DE	L'HABITAT	
Cadre phytosociologique	Alliance : Molinio caeruleae-Holo	oschoenion vulgaris	
Caractéristiques stationnelles	 Présent en soulane du Coronat à l'étage supraméditerranéen et montagnard Dans les dépressions et plus rarement sur les versants Substrats basiques 		
Physionomie, structures	Prairie humide méditerranéenne	à graminées et joncs de g	grandes tailles
Espèces indicatrices	Choin noircissant Cirse de Montpellier Inule visqueuse Jonc articulé Jonc glauque Laîche bleuâtre Laîche de Maire Menthe à longues feuilles Molinie bleue Lysimache ephémère Succise Orchis couleur de chair Scirpe jonc Épilobe des marais Agrostis stolonifere Cirsium monspessulanum Dittrichia viscosa Juncus articulatus Juncus inflexus Carex panicea Carex panicea Carex mairii Mentha longifolia Molinia caerulea Lysimachia ephemerum Succise Succisa pratensis Dactylorhiza incarnata Scirpus holoschoenus Epilobium palustre Agrostis stolonifere Spiranthes d'été Spiranthes aestivalis		
Dynamique de l'habitat	Habitat colonisé par la fougère aigle ou le genêt scorpion		
Faciès rencontrés Intérêt économique	 Souvent en mosaïque avec un cratoneurion Pré à Cirse de Montpellier et Menthe à longues feuilles soit : à Pulicaire dysentérique (Pulicaria dysenterica) et Scirpe jonc ; enrichies en espèces des prés oligotrophiques : Molinia caerulea, Carex panicea, C.nigra ou en espèces calcicoles : Lotus maritimus, Blackstonia perfoliata et Orchidées (Dactylorhiza maculata, D. fistulosa, D. incarnata) Habitat soumis à des pratiques traditionnelles de pâturage et parfois de fauche 		
	ETAT DE CONSEI		
Sur le site du Madres-Coro			
	VALEUR PATRIMONIAL	E DE L'HABITAT	
Charte du PNR Prioritaire		Prioritaire Responsabilité importante	
Directive Habitat Faune-Flor	e		Annexe I
MENACES IDENTIFIEES			

MENACES IDENTIFIEES

Habitat sensible à :

- La diminution du régime hydrique (drainage, abaissement de la nappe d'eau) La diminution ou l'abandon du pâturage et à la fermeture du milieu

MESURES DE CONSERVATION		
Préconisation de gestion	Etat(s) à privilégier Maintenir le milieu ouvert Modes de gestion recommandés: -Pâturage ovin extensif avec fauche des refus et exportation -Proscrire toute modification du régime hydrique -Fauche régulière tardive avec exportation -Localement, restauration par débroussaillage sélectif et limité en dehors des périodes de nidification	
Suivis scientifiques	Comparer l'effet des différents modes de gestion sur la flore et la faune associées à cet habitat (débroussaillage, fauche, pâturage).	

Ligulaire de Sibérie (Ligularia sibirica) Angiospermes, Dicotylédones, Astéracées

CODE NATURA 2000

1758

	DESCRIPTION DE L'HABITAT		
Description de l'es	- Plante robuste de 40 à 150 cm - Grappe terminale de fleurs jaunes réunies en capitule (floraison fin juillet-début août) - Feuilles dentées engainantes à la base		
Caractéristiques	- Entre 1000 et 1800 m		
écologiques :	- Stations humides et froides - Topographie plane à concave - pH légèrement acide à neutre		
Habitats associés :	- 6410 - Prairies humides à Molinie - 6430 - Mégaphorbiaies à Reine des prés - 7140 - Tourbières de transition et tremblantes		
	- Cor. 53.2152 - Cariçaie à <i>Carex cespitosa</i> et <i>jonçaie des Pyrénées</i>		
Dynamique de l'es	- Plutôt en régression en raison de la destruction des milieux - Plus facilement observable qu'au siècle dernier depuis l'abandon de la fauche qui empêchait la fructification.		
ETAT DE CONSERVATION			

Sur le site du Madres-Coronat :

L'état de conservation est bon, mais l'espèce est particulièrement vulnérable (une seule station importante sur le site).

VALEUR PATRIMONIALE DE L'HABITAT			
Charte du PNR			
DOCOB du site Madres-Coronat 2005 : Relativement pauvre du point de vue floristique. Responsabilité importante			
Directive Habitat Faune-Flore	Annexe II et IV		
Au niveau national Protégée			
Liste rouge de France Vulnérable			
Convention de Berne	AnnexeII		

MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE

- Abandon du pâturage extensif
- Mise en culture des parcelles (prairies artificielles, labour, enrésinement)
- Fertilisation
- Aménagements modifiant le régime hydrique (drainage, captage, aménagement d'accès...)
- Modification des propriétés physico-chimique de l'eau (pollution, eutrophisation...)
- Fermeture progressive par les ligneux

MESURES DE CONSERVATION		
	- Maintenir le pâturage extensif	
Préconisations de gestion	- Maintenir les apports hydriques	
	- Eliminer, si besoin est, les ligneux colonisant les milieux	
	- Comparer l'évolution de populations avec et sans fauche (expérimentale)	
Suivis scientifiques	- Réaliser une cartographie des densités tous les cinq à dix ans ;	
	- Suivre l'évolution des milieux et des populations en aval du captage d'eau de	
	source de la Font dels Animals et de la station d'épuration (Matemale)	

Bibliographie des 5 fiches « Habitats et espèces »

- Collectif, 2002 Cahier d'habitats, Tome 4, Habitats agropastoraux
- Scop Sagne, 2004 Inventaire typologique et cartographique des milieux tourbeux des Pyrénées -Orientales. Analyse intermédiaire du 26 février 2004
- AGRNN, 2004 Les tourbières du site Natura 2000 Madres Coronat
- AGRNN, 2005 Document d'Objectifs site Madres-Coronat Atlas des habitats et des espèces Volume 4, 88p.

Fiches « Mesures de gestion »

Le tableau suivant présente les actions pouvant être mises en place en faveur des tourbières. Elles sont rattachées aux mesures figurant dans la Circulaire DNP/SDEN N°2007-3 du 21 novembre 2007 « La gestion contractuelle des sites Natura 2000 » en application des articles R414-8 à 18 du code de l'environnement et sont conformes à l'arrêté préfectoral n°080116 définissant les conditions de financement des mesures de gestion des milieux forestiers dans le cadre des contrats Natura 2000.

Actions	Code PDRH	Page
Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	A32324P F22710	15
Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	A32320P et R	16
Réalisation de dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques	F22708	17
Entretien de milieux ouverts	A32303R A32304R A32305R	18
Prise en charge de certains surcoûts visant à réduire l'impact des routes, dessertes et autres infrastructures linéaires	A32325P	19
Aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact	A32326P	20

Ces actions sont présentées dans les 5 fiches « Mesures de gestion » ci-après.

Elles devront être prises en compte dans les plans simples de gestion (forêts privées), les plans d'aménagement (forêts soumises) et les chartes forestières, ainsi que l'ensemble des préconisations de gestion du DOCOB.

Ces mesures ne sont à mobiliser que lorsque la situation est réellement préoccupante à dire d'expert, car la conservation de la plupart des tourbières du site ne nécessite qu'une gestion passive.

De plus, chacune de ces mesures n'est valable que pour un type de tourbière donné à un endroit donné et doit donc être utilisée à bon escient. Une mesure inappropriée pourra engendrer une dégradation de la tourbière au lieu de la conservation espérée .

La contractualisation de ces mesures devra, comme tout contrat Natura 2000, être accompagnée d'un **diagnostic environnemental** qui permettra d'adapter le présent cahier des charges aux parcelles concernées.

Deux devis viendront justifier le montant de l'aide demandée (le présent cahier des charges valant pour un devis lorsque les coûts y sont évalués). Dans tous les cas, <u>les frais d'experts ne pourront excéder 12 % du montant de l'action concernée</u>.

Les contrats seront conclus pour une durée de cinq ans, excepté pour le « Dispositif favorisant le développement de bois sénescent » pour lequel l'engagement portera sur 30 ans.

Code PDRH A32324P F22710	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès		
Objectif	Préserver certaines espèces sensibles à l'abroutissement et au piétinement		
Habitats et espèces favorisées	 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilolimoneux 6420 Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio- holoschoenion 7110* Tourbières hautes actives 7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle 7140 Tourbières de transition et tremblantes Prairie à Carex Cespitosa 	 1065 Damier de la succise 1078* Ecaille chinée 1758 Ligularia sibirica Carex cespitosa 	
Conditions d'éligibilité			
Acteurs concernés	Communes, propriétaires privés, Etat		

ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
 Fourniture de poteaux, grillage, clôtures souples Pose et dépose saisonnière selon les espèces ou les habitats visés Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose de clôtures Entretien des équipements Frais d'expert (pour le choix des dates, des lieux) 	Sur devis (Fourniture et pose de barrière : 3000€ HT par barrière Clôture : 15€ HT /mètre linéaire)	Les mises en défens sont généralement réalisées tous les 2 ou 3 ans pendant la période de pâturage. Ceci peut cependant varier et sera préciser dans le diagnostic environnemental.

ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
 Tenir un cahier d'enregistrement des interventions En cas d'utilisation de poteaux creux, obturation des poteaux en haut 	Toute l'année

MODALITES DE L'OPERATION			
Points de	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire)		
contrôle	- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés		
	- Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes		
Critères d'évaluation	Maintien des espèces ayant justifié la mise en place de cette mesure		

Code PDRH A32320P et R	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable		
Objectif	Empêcher la dégradation de l'état, du fonctionnement ou de la dynamique des tourbières, liée à une espèce végétale indésirable (Phalaris, Buddleia)		
Habitats et espèces favorisées	- 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux - 7110* Tourbières hautes actives - 7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle - 7140 Tourbières de transition et tremblantes		
Conditions d'éligibilité	rigibilité - L'elimination ou la limitation d'une espece dont la station est presente sur la majeure partie du site La taille d'intervention critique devra être précisée dans le diagnostic		
Acteurs concernés	environnemental. Communes, propriétaires privés, Etat		

ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
 Etudes et frais d'expert qualifié (Définition de l'itinéraire technique adapté à l'espèce à éliminer ou à limiter) Broyage mécanique des régénérations et taillis de faible diamètre Arrachage manuel (cas de densités faibles à moyennes) Coupe manuelle des arbustes Enlèvement et transfert des produits de coupe (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat) 	Sur devis	

ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
 Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) Ne pas utiliser d'engins à forte portance qui pourrait nuire aux tourbières Le bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'opérations propres à stimuler le développement des végétaux indésirables (exemple : lutte contre le robinier, puis ouverture brutale stimulant le drageonnage). Ne pas utiliser de traitements chimiques 	Toute

MODALITES DE L'OPERATION		
Points de contrôle - Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cac travaux réalisés en régie) - Comparaison de l'état initial et post travaux des surfaces - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et travaux réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes		
Critères d'évaluation	Absence ou régression de l'espèce indésirable ciblée	

Code PDRH F22708	Réalisation de dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques		
Objectif	Eviter toute dégradation de l'état de conservation des tourbières et de la Ligulaire de Sibérie qui serait liée à l'utilisation d'un traitement ou au poids d'un engin mécanique.		
Habitats et espèces favorisées	 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux 6420 Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio- holoschoenion 7110* Tourbières hautes actives 7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle 7230 Tourbières basses alcalines 7140 Tourbières de transition et tremblantes 	- 1065 Damier de la succise - 1078* Ecaille chinée - 1301 Desman des Pyrénées - 1758 Ligulaire de Sibérie	
Conditions d'éligibilité			
Acteurs concernés	Communes, propriétaires privés, Etat		

	ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
*	Dégagement ou débroussaillement manuel au lieu d'un traitement phytocide ou d'une intervention mécanique		
*	Etudes et frais d'expert qualifié	Sur devis	

	ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
*	Tenir un cahier d'enregistrement des interventions	Toute l'année

MODALITES DE L'OPERATION		
- Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions		
Points de contrôle - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des contrôle travaux réalisés		
	- Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes	
Critères d'évaluation Maintien des espèces et habitats ayant justifié la mise en place de cette mesure		

Code PDRH A32303R - A32303P A32304R - A32305R	Entretien de milieux ouverts	
Objectif	Lutter contre la colonisation par les ligneux ou les sau	ıles
Habitats et espèces favorisées	 6230 Formations herbeuses à Nardus 6410 Prairies à Molinia 6420 Prairies humides méditerranéennes 6430 Mégaphorbiaie hydrophiles 7110 Tourbières hautes actives 7120 tourbières hautes dégradées 7140 Tourbières de transition et tremblantes 7230 Tourbières basses alcalines 	- 1065 Damier de la succise - 1078* Ecaille chinée
Conditions d'éligibilité	L'action A32303P ne peut être souscrite qu'en complé Ces actions ne peuvent être mobiliser que dans préoccupantes à dire d'expert qualifié.	
Acteurs concernés	Communes, propriétaires privés, Etat	

ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
A32303R : Gestion pastorale + A32303P : Equipements pastoraux (Hors buttes à sphaignes et tremblants)		
 Gardiennage, déplacement et surveillance du troupeau Fauche des refus Temps de travail pour l'installation des équipements Equipements pastoraux : clôtures 		
A32304R : Gestion par une fauche d'entretien sur les habitats 7110 et 7120)		Automne
 Fauche manuelle débroussaillage à l'automne, deux fois sur les 5 années du contrat Défeutrage (enlèvement de biomasse en décomposition au sol) Conditionnement Transport des matériaux évacués Frais de mise en décharge 	Sur devis	
A32305R : Gyrobroyage ou débroussaillage léger		
 Tronçonnage et bûcheronnage léger des arbres inférieurs à 3 m qui ne possèdent pas de buttes à sphaignes à leur pied Enlèvement des grumes hors de la parcelle 		Automne
 Lutte contre les accrus forestiers, suppression des rejets ligneux (arrachage manuel des jeunes pins) 		
 Débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation des produits de la coupe Exportation des produits 		
Frais de mise en décharge		
Etudes et frais d'experts qualifié		

ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
 Tenir un cahier d'enregistrement des interventions Respecter la période d'autorisation des travaux, du pâturage ou de la fauche Tenir un cahier d'enregistrement des pratiques pastorales : Période de pâturage Race utilisée et nombre d'animaux Lieux et date de déplacement des animaux Suivi sanitaire Nature et date des interventions sur les équipements pastoraux Ne pas fertiliser la surface, pas de travail du sol, de retournement ou de mise en culture, de drainage, de boisement de la prairie 	Toute l'année

MODALITES DE L'OPERATION		
Points de contrôle	 Existence et tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions Existence et tenue du cahier de pâturage Réalisation effective par comparaison du cahier des charges et des travaux réalisés Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes 	
	Maintien du milieu ouvert concerné par la mesure, soit 20 % à 30 % de ligneux autorisés si l'expert le juge nécessaire.	

Code PDRH A32325P F22709	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des routes, dessertes et autres infrastructures linéaires	
Objectif	Assurer la préservation des tourbières grâce à des aménagements permettant d'éviter le piétinement ou bien de détourner l'écoulement de l'eau	
Habitats et espèces favorisées	 6230 Formations herbeuses à Nardus 6410 Prairies à Molinia 6420 Prairies humides méditerranéennes 6430 Mégaphorbiaie hydrophiles 7110 Tourbières hautes actives 7120 tourbières hautes dégradées 7140 Tourbières de transition et tremblantes 7230 Tourbières basses alcalines 	- 1065 Damier de la succise - 1078* Ecaille chinée
Conditions d'éligibilité	 L'analyse de la desserte, de son impact et de son éventuelle modification ne doit pas être faite uniquement au niveau du site considéré mais de manière plus globale au niveau d'un massif constituant un ensemble cohérent . Cette opération n'est pas éligible pour de nouveaux projets d'infrastructures ni pour des opérations déjà obligatoires réglementairement (loi sur l'eau). Cette mesure sera généralement accompagnée d'une pose de panneaux expliquant la raison des interdictions ou de des recommandation (A32326P ou F22714) Cette mesure n'est pas éligible s'il s'agit de compenser d'autres destructions. En milieu forestier, il conviendra de mobiliser la mesure F22709 	
Acteurs concernés	Communes, propriétaires privés, Etat	

ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
 Allongement de parcours normaux d'une voie existante afin de contourner une tourbière 	Sur devis estimatif approuvé par le préfet de département. Plafonnée aux dépenses réelles.	
Mise en place d'obstacles appropriés pour limiter le piétinement (pose de barrière ou de grumes, plantations d'épineux autochtones)	à la mesure F22709 : Modification d'un tracé de route : 60€/ml HT	
 Mise en place de plusieurs buses Mise en place d'ouvrages temporaires de franchissement (gué de rondins, busage temporaire, poutrelles démontables) 	Modification d'un tracé de piste : 10€/ml HT Barrière en bois posée : 1000€ HT Obstacle (blocs rocheux) : 60€ HT Passage bétonné : 3000€ HT	
 Mise en place d'ouvrages de franchissement permanents en accompagnement du détournement d'un parcours existant Frais d'expert qualifié (suivi du chantier) 		
(22.00)	Passage busé : 1500€ HT Passerelle : 3500€ HT	

	ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
*	Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions	Toute l'année

MODALITES DE L'OPERATION		
	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés en régie)	
Points de contrôle - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et plan de localisation avec les aménagements réalisés		
	- Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes (sauf quand un barème réglementé régional est en vigueur)	
Critères	Critères Amélioration de l'état de conservation de l'espèce ou de l'habitat ayant justifié la mise	
d'évaluation	en place de cette mesure	

Code PDRH A32326P F22714	Aménagements visant à informer les usagers po	ur limiter leur impact
Objectif	Assurer la préservation des tourbières en informant les usagers afin de les inciter à limiter l'impact de leurs activités sur les tourbières et les espèces qu'elles abritent.	
Habitats et espèces favorisées	 - 6230 Formations herbeuses à Nardus - 6410 Prairies à Molinia - 6420 Prairies humides méditerranéennes - 6430 Mégaphorbiaie hydrophiles - 7110 Tourbières hautes actives - 7120 tourbières hautes dégradées - 7140 Tourbières de transition et tremblantes - 7230 Tourbières basses alcalines 	- 1065 Damier de la succise - 1078* Ecaille chinée
Conditions d'éligibilité	 Le panneau doit être géographiquement lié à la présence d'une espèce ou d'un habitat identifié dans le DOCOB Cette mesure ne peut être contractualisée qu'accompagnée d'une autre action de gestion de ce cahier des charges, pour ne pas que l'utilisateur risque, par son activité, d'aller à l'encontre de la gestion souhaitée Les panneaux devront être cohérents avec d'éventuels plans de communication ou schémas de circulation mis en place par ailleurs En milieu forestier, il conviendra de mobiliser la mesure F22714 	
Acteurs concernés	Toute structure d'Education à l'environnement ou gestion Chasseurs	nnaires d'espaces naturels

ENGAGEMENTS REMUNERES	Aide	Calendrier
 Conception de panneaux d'interdiction de passage ou de recommandation 	Sur devis estimatif approuvé par le préfet de département et plafonnée aux dépenses réelles. Sur devis estimatif approuvé par le préfet de département et plafonnée aux dépenses réelles. Plafonds sur les zones forestières : 5 000€ HT Panneau « pédagogique » : 3 000€ HT	
❖ Fabrication des panneaux		
Pose et dépose saisonnière ou au terme du contrat s'il y a lieu, à des endroits stratégiques pour les usagers (entrée de piste ou de chemin, parking)		
 Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose 		
 Entretien des équipements d'information 	Panneau de réglementation : 300€ HT	
 Etude et frais d'expert qualifié 		

	ENGAGEMENTS NON-REMUNERES	Calendrier
*	Obturation du haut des poteaux si ces derniers sont creux	
*	Respect de la charte graphique ou des normes existantes	Toute l'année
*	Tenue d'un cahier d'enregistrement	

MODALITES DE L'OPERATION		
Points de contrôle	 Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalentes 	
Critères d'évaluation	Absence de fréquentation sur les zones ciblées	